



3 Novembre 2020

Châtaignes, laine, plants, concurrence déloyale...
**la Confédération paysanne de l'Ardèche défend
des mesures de justice envers les paysan.nes !**

Comme lors de la 1^{ère} période, la Confédération paysanne de l'Ardèche est entièrement mobilisée lors de ce 2nd confinement afin de défendre les intérêts des paysannes et des paysans ardéchois qui ont déjà fait la preuve de leur capacité d'adaptation suite aux différentes restrictions dont ils font l'objet et de leur responsabilité quant au respect des règles sanitaires.

Mais nous continuons de dénoncer des choix gouvernementaux, notamment économiques, qui vont toujours dans le même sens libéral et défendent inlassablement les mêmes intérêts financiers !

La Confédération paysanne de l'Ardèche participe donc activement aux réunions préfectorales dont la dernière s'est tenue ce lundi 2 Novembre et lors de laquelle nous avons porté plusieurs sujets importants pour l'agriculture ardéchoise :

Châtaignes : suite à la remontée de nombreux producteurs et du CICA, la Confédération paysanne a directement interpellé le Ministre de l'agriculture Julien Denormandie lors d'une réunion lundi matin afin de faire reconnaître les importantes difficultés cette filière notamment suite aux annulations des foires, salons et marchés de Noël.

Le Ministre s'est engagé à reconnaître la filière « Chataigne » comme filière agricole en difficulté suite aux problèmes de commercialisation de cette fin d'année.

Nous avons également souligné **la difficulté persistante de la filière viticole** suite aux annonces de fermeture des bars et restaurants et demandons une prise en compte spécifique des problèmes de cette filière.

Productions agricoles non-alimentaires : Nous demandons une tolérance pour les paysannes et les paysans puissent continuer à vendre leur production agricole non alimentaires issue des fermes (laine Mohair/Angora, PPAM, lavande, savons artisanaux, plants ornementaux...) sur les marchés, surtout en cette période de fin d'année. Pour l'instant le gouvernement et la Préfet de l'Ardèche s'y opposent mais nous continuerons à demander l'équité pour ces paysan.nes afin qu'ils puissent continuer à vivre décemment de leur métier dans le respect des mesures sanitaires.

Aides à l'apprentissage : La Confédération paysanne de l'Ardèche a dénoncé l'absence de paiement des aides à l'apprentissage promises dès cet été pour les paysan.nes embauchant des apprenti.es. Lors de la réunion organisée ce lundi après-midi, l'administration s'est engagée à ce que les aides soient versées courant novembre soit près de 3 mois après les engagements. Nous y serons vigilants !

Chasse et dégâts de gibiers : Alors que la situation était déjà très compliquée, le confinement ne fait qu'exacerber les dégâts de gibiers sur les fermes. Alors que le Ministère de la Transition écologique vient d'ouvrir la porte à des dérogations, la Confédération paysanne de l'Ardèche demande à l'État de prendre ses responsabilités : l'urgence de la situation n'est pas de rouvrir la chasse en tant que loisir mais l'État doit absolument trouver les moyens de réguler drastiquement les populations de gros gibiers en Ardèche en généralisant par exemple la possibilité de pratiquer le piégeage et les tirs sur agrainage afin de protéger véritablement l'activité économique agricole !

Taxation des GMS et des plate-forme de e-commerce : Nous demandons au gouvernement d'arrêter ces choix économiques ultra-libéraux stupides privilégiant honteusement la grande distribution et les plateformes de e-commerce qui vont n'avoir qu'un seul résultat, celui de détruire de l'emploi local au profit des bénéfices financiers de grands groupes multinationaux. En attendant, nous demandons que les GMS et les plateformes de e-commerce soient taxées sur leur chiffre d'affaire au plus vite afin d'abonder une caisse de solidarité pour les paysan.nes et les petits commerces, également très impactés par ces décisions inégalitaires, auxquels nous apportons notre soutien.

**Nous continuerons inlassablement à participer à toutes les réunions afin de faire entendre une voix paysanne qui porte une vision de la société plus juste, solidaire, et équitable tout en gardant conscience de l'enjeu sanitaire important auquel nous sommes collectivement confrontés...
Une voix paysanne pour une réelle justice sociale, seule garante d'une société plus apaisée !**